

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### Le Canton met le métro m1 sur la voie de son évolution

Le m1 est le métro des hautes écoles, mais également le lien entre l'Ouest lausannois et le centre-ville de Lausanne. Le Canton, les communes et les hautes écoles doivent imaginer ensemble son évolution tout en veillant à son intégration dans un tissu urbain en évolution. Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 800'000 francs pour lancer une étude qui explorera les possibilités de développement du m1. Ce nouveau projet sera ensuite présenté à la Confédération en vue d'un cofinancement dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM), poursuivant le renforcement des transports publics dans l'agglomération.

Mis en service en 1991 pour desservir les hautes écoles, le m1 transporte annuellement 14 millions de voyageurs. Ses deux points d'accès principaux sont le Flon à Lausanne et la gare de Renens. Cette dernière est devenue le second pôle ferroviaire de l'agglomération lausannoise et elle verra ce rôle se renforcer ces prochaines années dans le cadre du développement du RER Vaud et des RegioExpress (RE).

En près de 30 ans, le m1 a connu des phases de développement successives avec l'amélioration de ses cadences et de sa capacité grâce à des adaptations ponctuelles de l'infrastructure, à des modifications des programmes d'exploitation et à l'achat de 10 nouvelles rames depuis 2011. Aujourd'hui, en heure de pointe, le métro m1 circule en double traction sur l'ensemble de sa ligne, toutes les 5 minutes. Depuis la mise en service en 1991, sa capacité en heure de pointe a ainsi été quadruplée.

Lien essentiel entre la gare de Renens, les hautes écoles et le centre-ville de Lausanne, le m1 a atteint aujourd'hui sa capacité de transport maximale. Pour répondre aux défis qui l'attendent - notamment le développement urbanistique et économique de l'Ouest lausannois et la croissance des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL qui amèneront davantage de voyageurs,- le m1 doit voir sa capacité augmenter. Seule une adaptation de ses infrastructures permettra cette évolution indispensable pour continuer à développer une mobilité favorisant les modes de transport durables.

C'est pourquoi le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 800'000 francs pour lancer une étude exploratoire. Le Conseil d'Etat répond ainsi également favorablement au postulat Alexandre Rydlo et consorts « Pour une extension de l'infrastructure et de l'offre du m1 ». L'étude exploratoire permettra de cerner la demande

future et des actions à entreprendre pour agir sur celle-ci. Elle esquissera les solutions permettant de faire évoluer le m1, en tenant compte de son intégration urbaine, de son interaction avec le réseau routier et de sa complémentarité avec les modes doux et avec les autres offres en transport public environnantes. L'étude sera conduite par le Canton en collaboration avec les communes territorialement concernées, à savoir : Lausanne, Chavannes, Ecublens et Renens. Les hautes écoles et le SDOL sont également associés à cette démarche. Cette analyse permettra d'identifier un scénario de développement qui fera ensuite l'objet d'études détaillées.

Pour le Canton, le développement du métro m1 est une suite logique du développement en cours des métros m2-m3, pour renforcer les axes forts de transports publics et placer l'agglomération à la pointe de la mobilité urbaine et durable.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 novembre 2019

### **RENSEIGNEMENTS**

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat,

[021 316 70 01](tel:0213167001)

DIRH, Federico Molina, chef de la division Planification, Direction générale de la mobilité et des routes,

[021 316 70 47](tel:0213167047)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**

[EMPD\\_172\\_-\\_Crédit\\_étude\\_évolution\\_métro\\_m1\\_-\\_rapport\\_postulat\\_Alexandre\\_Rydlo.pdf](#)